

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2022 :

Ordre du jour

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels personnels établis selon le SYSCOHADA ;
2. Approbation des états financiers annuels personnels établis selon le SYSCOHADA de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
3. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels individuels et les états financiers annuels consolidés établis selon les normes comptables internationales IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
4. Approbation des états financiers annuels individuels et des états financiers annuels consolidés établis selon les normes comptables internationales IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
5. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées visés aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE et approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
6. Affectation et répartition du résultat ;
7. Fixation de l'indemnité de fonction des Administrateurs ;
8. Démissions d'Administrateurs ;
9. Cooptation d'Administrateurs ;
10. Renouvellement du mandat d'un Administrateur ;
11. Pouvoirs en vue de formalités.